

# AS

## AVONS-NOUS JAMAIS EU UNE BOUSSOLE ?

Migration & Intégration

Fatxiya Ali Aden

Centre Suisses-Immigrés - VS

# Centre Suisses-Immigrés

- ▶ Le Centre Suisses-Immigrés est une
- ▶ association à but non lucratif qui existe en
- ▶ Valais depuis 1984.
- ▶ Il vit des cotisations de ses membres, des subsides communaux, cantonaux et fédéraux, dons (Loterie)
- ▶ La plupart des activités ont lieu grâce à
- ▶ l'engagement de nombreux bénévoles.

# L'objectifs du CSI

- ▶ Soutenir et accompagner les migrants dans la défense de leurs droits,
- ▶ Favoriser leur participation à la vie locale dans le respect de leur identité,
- ▶ Informer et sensibiliser la population et les institutions sur la réalité de la migration,
- ▶ S'investir dans les campagnes liées aux modifications de la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers, etc...

# Réalité professionnelle

- ▶ Permanence juridique & sociale
- ▶ Loi sur l'asile (LAsi) et Loi sur les étrangers (LEtr) qui sont constamment révisées et qui vont dans un sens toujours plus restrictif (depuis 1981 - 12ème révision de LAsi et les initiatives contre l'immigration...!)

# Droit d'asile

- ▶ Droit d'exception et Marginalisation
- ▶ Multiplier les exigences de preuves à fournir, réalité de la persécution (1980, Zaire de Mobutu, Chili de Pinochet, Turquie du coup d'Etat militaire).
- ▶ Centre d'enregistrement
- ▶ Non entrée en matière (NEM) l'exclusion de l'aide sociale
- ▶ Extension de l'aide d'urgence
- ▶ Détention administrative (1990, ex-Yougoslavie, Afghanistan, Rwanda, Somalie)

# Un laboratoire du démantèlement social

- ▶ Longueur des procédures
- ▶ Loi d'exception – délai de recours
- ▶ Disparité
- ▶ Intégration en Suisse
- ▶ Réintégration dans le pays d'origine
- ▶ Notion de « race » « culture & traditions »
- ▶ Frais judiciaires
- ▶ figure emblématique de l'«Abus »

# Une violence spécifique

- ▶ Une discrimination au sein même des groupes des migrants
- ▶ En termes de genre
- ▶ Main d'œuvre – Invisibilité – illégalité
- ▶ Déni de tous les droits sociaux
- ▶ La Suisse & les Conventions internationales
- ▶ En termes de protection → une double peine

# Changer le Système ou de Système?

- ▶ A quel moment un acte de résistance devient-il plus qu'un droit, un devoir éthique ?



# Quand la résistance devient-elle un devoir éthique ?

- ▶ Il me semble qu'on peut répondre :
  - ▶ lorsque les écarts (entre les décisions de l'autorité et nos principes premiers suscitent une injustice intolérable,
  - ▶ lorsqu'il y a violation des droits fondamentaux,
  - ▶ lorsqu'il faut estimer en conscience que la vie, la liberté et l'intégrité physique et psychique d'êtres humains sont menacées.